

PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF TENU LE 8 DÉCEMBRE 2020

Dans le but de partager les réflexions réalisées par les comités internes et d'enrichir la vie syndicale, vous retrouverez des explications supplémentaires sur les rapports des réunions du comité exécutif.

RETOUR SUR LE CONGRÈS GÉNÉRAL DE L'UNION

Les membres du comité exécutif se sont joints aux délégués de la Montérégie, les 30 novembre et 1^{er} décembre dernier, afin de participer à l'édition 2020 du Congrès de l'Union, sous le thème *Cultivons notre autonomie alimentaire du local au global*. Un évènement virtuel d'une telle envergure représentait un énorme défi logistique et technologique pour l'organisation. Mais l'Union peut toutefois dire « Mission accomplie ». L'évènement a permis des discussions passionnantes sur les enjeux agricoles de l'heure, dont l'autonomie alimentaire, de même que des allocutions captivantes sur le présent et l'avenir du secteur.

Trois résolutions importantes ont aussi été adoptées à propos d'enjeux déterminants pour l'organisation, les producteurs et les secteurs agricole et forestier du Québec :

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNION 2020-2024

Cette résolution prévoit un plan de développement qui s'articule selon 3 axes :

- Influencer et proposer les assises d'une politique agricole performante;
- Offrir une expertise et accroître les services et l'accompagnement destinés aux entreprises agricoles;
- Se mobiliser pour maintenir une capacité d'action collective.

Chacun de ces axes prévoit une série d'objectifs stratégiques permettant de favoriser la pérennité des entreprises agricoles du Québec, de profiter des opportunités sur tous les marchés et d'assurer l'approvisionnement des concitoyens en aliments sains, de qualité et produits dans une perspective de développement durable et d'équité.

IMPOSITION DE FRAIS AUX FOURNISSEURS PAR WALMART ET SES CONCURRENTS

Cette résolution qui provient initialement de la Montérégie demande à l'Union de maintenir la pression, de concert avec ses divers partenaires, afin d'interdire l'imposition de ces nouveaux frais et de poursuivre les démarches auprès du gouvernement du Québec pour qu'il mette en place un code de bonnes pratiques obligatoire pour les grands détaillants en alimentation.

Notons que les ministres André Lamontagne et Marie-Claude Bibeau ont pris un engagement en ce sens en marge de la récente rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture.



ACCESSIBILITÉ À DES SERVICES DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE ET À DES RÉSEAUX INTERNET HAUTE VITESSE PERFORMANTS

Cette résolution demande aux gouvernements québécois et canadiens, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, aux Municipalités régionales de comté et au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes de tout mettre en œuvre pour élargir le plus possible l'accès à ces instruments essentiels pour que l'agriculture québécoise atteigne son plein potentiel.

En marge du congrès, l'Union a également tenu à souligner cette année les 25 ans d'implication et d'engagement de 34 administrateurs. Ce fut l'occasion pour un de nos administrateurs en Montérégie d'être honoré, monsieur Martin Cournoyer, administrateur au sein du Syndicat de l'UPA de Richelieu-Yamaska.

La fédération régionale s'est distinguée lors du gala virtuel *La grande fête agricole et forestière*. Le prix Environnement – Hélène Alarie qui récompense des équipes ayant mené des projets visant à adopter de nouvelles pratiques agroenvironnementales, à l'adaptation aux changements climatiques ou en faveur de l'agriculture et de la foresterie durables, a été décerné cette année aux 12 fédérations régionales pour leur participation soutenue au projet Agriclimat, des fermes adaptées pour le futur.

APPUI À L'AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE

L'Agence forestière de la Montérégie (AFM) a demandé l'appui de la fédération régionale pour le maintien du territoire actuel de l'agence et de son budget si un changement de région administrative des MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska survenait.

Ce transfert de région aurait de gros impacts sur le milieu agricole, mais également sur le milieu forestier dont l'accès des services offerts aux producteurs, la cohésion des partenaires impliqués tant au niveau de la protection que de la mise en valeur des forêts. Sans compter qu'il pourrait compromettre un éventuel renouvellement de l'Entente sectorielle pour le développement de la forêt au-delà de son échéance prévue en mars 2022.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie accepte donc de donner son appui à l'AFM.

TABLE DES FERMES DE PETITE TAILLE

Le comité exécutif a pris connaissance et a entériné le rapport fait à la suite de la rencontre de la Table des fermes de petite taille tenue le 16 novembre 2020, par vidéoconférence.

On confirme que cinq postes de représentant sont toujours vacants au sein des Syndicats locaux de Maskoutain nord-est, de Brome-Missisquoi, de Beauharnois-Salaberry, de Marguerite-D'Youville et de Richelieu-Yamaska.

La pandémie a considérablement affecté les entreprises agricoles et les participants échangent entre eux sur ce que fut leur dernière saison et sur leur situation actuelle. Une discussion est aussi faite concernant l'offre de service des abattoirs de proximité et sous inspection en Montérégie. Le système d'abattage a grandement été fragilisé pendant la pandémie.

De plus, les représentants jugent essentiel de continuer à échanger et être informés sur les dossiers importants afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation et le processus de mobilisation.



COMITÉ DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les membres du comité exécutif ont pris connaissance et ont entériné le rapport et les recommandations de la rencontre du comité de l'aménagement du territoire tenue le 2 décembre dernier, par vidéoconférence.

SUIVIS AUX RÉOLUTIONS

Un suivi est fait quant à deux résolutions reçues par la fédération régionale pour être mises à l'étude soit **AJOUT DE CERTAINS TYPES DE VÉHICULES À LA CATÉGORIE VÉHICULES DE FERME** (Syndicat de l'UPA des Jardins-de-Napierville) et **MODIFICATION AU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE** (Syndicat de l'UPA de Brome-Missisquoi et Syndicat de l'UPA de Vallée-du-Richelieu).

COMITÉ VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS

Les membres du comité exécutif ont pris connaissance et ont entériné le rapport et les nombreuses recommandations de la rencontre du comité de la vie syndicale et des communications tenue le 3 décembre dernier, par vidéoconférence.

MANDAT ET OBJECTIFS DU COMITÉ

Le mandat et les objectifs du comité ont été rappelés aux membres.

RECOMMANDATION :

- Discuter de la proposition de féminiser le nom de l'organisation « Union des producteurs et des productrices agricoles du Québec (UPPA) » lors d'un prochain comité après s'être informé de l'évolution du dossier.

ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS

Un bilan du processus d'accueil de l'année 2020 préparé en date du 27 novembre dernier est présenté aux membres. Les problématiques sont étudiées et des pistes de solution au processus d'accueil sont élaborées.

RECOMMANDATIONS :

- Bonifications au processus d'accueil des nouveaux producteurs
 - Idéalement, nommer un administrateur responsable de l'accueil des nouveaux producteurs dans chaque syndicat et confier la responsabilité d'accueillir à ceux qui ont des habiletés à interagir avec le monde;
 - Rappeler aux syndicats locaux que des incitatifs (ex.: remboursement de dépenses, per diem, etc.) peuvent être mis en place pour encourager les administrateurs à faire l'accueil de leurs nouveaux producteurs;
 - Produire une liste des choses à faire, pour rappeler aux administrateurs leurs rôles et responsabilités et qui pourrait être remplie par le conseiller et transmise avant chaque CA aux administrateurs pour leur rappeler les accueils à réaliser;
 - Pour s'assurer que les producteurs remplissent réellement leur formulaire d'adhésion unifié (FDU) et deviennent membres s'ils le désirent, lors du premier contact, informer le producteur que l'administrateur qui le visitera en profitera pour aller chercher son FDU;
 - S'assurer, lors du premier contact et de l'accueil, que les producteurs comprennent bien la différence entre payer sa cotisation et devenir membre en remplissant son FDU;



- Lorsque plusieurs messages sont laissés par un administrateur sans retour du producteur, il faudrait vérifier avec la Confédération s'il est possible d'avoir un code qui précise que l'administrateur a fait les efforts d'accueillir;
- Utiliser d'autres moyens que les messages téléphoniques, comme les textos et courriels, pour rejoindre les producteurs (plusieurs petits producteurs ont des jobs de jour et ne peuvent répondre ou appeler).

TABLES RÉGIONALES

Le comité discute de la préparation des prochaines rencontres de la Table des syndicats locaux et de la Table des spécialités.

RECOMMANDATIONS :

- Tenir deux demi-journées de rencontre pour la Table des spécialités et la Table des syndicats locaux : Une demi-journée en janvier et une demi-journée en mars. Il faudrait évaluer la possibilité de tenir une Table conjointe au lieu de répéter les sujets communs;
- Dates pour la tenue des rencontres :
 - En janvier : Le 14, 28 ou 29 janvier 2021
 - En mars : 25, 26, 30 ou 31 mars 2021
- Sujets pouvant être abordés (en gras : sujets communs pouvant être traités en Table conjointe)

Table des syndicats locaux

En janvier :

- Campagne de cohabitation;
- Accueil des nouveaux producteurs;
- **Code de la sécurité routière;**
- **Application « Mangeons local » et Jeu virtuel;**
- **Santé psychologique;**
- Dossiers d'actualité.

En mars :

- Retour sur la rencontre avec Marcel Groleau;
- Veille stratégique;
- **Relève syndicale et mixité;**
- **Environnement;**
- **Offre de service en communication;**
- Dossiers d'actualité.

Table des spécialités

En janvier :

- Sécurité du revenu;
- Enjeux des spécialités (tour de table);
- **Code de la sécurité routière;**
- **Application « Mangeons local » et Jeu virtuel;**
- **Santé psychologique;**
- Dossiers d'actualité.

En mars :

- **Offre de service en communication;**
- Politique d'aménagement;
- Enjeux des spécialités (tour de table);
- **Relève syndicale et mixité;**
- **Environnement;**
- Dossiers d'actualité.

RASSEMBLEMENTS DES MEMBRES ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Un rappel aux membres est fait concernant les modifications effectuées aux Règlements généraux des syndicats locaux en 2020. Ils discutent de la préparation des rassemblements des membres et assemblées générales.

RECOMMANDATIONS :

Plusieurs recommandations sont faites concernant le visuel et les différents modèles à utiliser pour produire l'invitation, sur le déroulement général des assemblées, dont les thèmes et les activités qui devront être choisis par les syndicats locaux.



Pour le traitement de la thématique, 4 parties sont proposées :

- Partie 1 d'une durée de 15 minutes : Discuter des actions et des projets de la fédération et du syndicat local afin de valoriser les réalités agricoles.
- Partie 2 d'une durée de 15 minutes : Visionnement d'une ou des capsules vidéo de producteurs et d'administrateurs qui ont vécu des expériences avec les médias.
- Partie 3 d'une durée de 30 minutes : Tenue d'un ou des ateliers de discussion, par petits groupes, afin que les participants se questionnent sur différents sujets, dont ce qu'il est possible de faire comme administrateurs ou producteurs, sur ce que les administrateurs ou producteurs ne veulent pas faire, sur ce que les producteurs ont davantage besoin pour faire mieux et sur ce que l'Union pourrait apporter de différent.
- Partie 4 d'une durée de 30 minutes : Cette partie est optionnelle et propose un témoignage (journaliste, ambassadeur ou d'une personnalité).
- Un questionnaire individuel pourrait être soumis avec l'invitation afin de connaître les producteurs intéressés à intervenir avec les médias.

RÉSOLUTION MOBILISATION SÉCURITÉ DU REVENU

Les membres étudient de la résolution du Syndicat local du Haut-Richelieu. Il est proposé de mettre en place, avec l'aide de la Confédération de l'UPA, un plan stratégique avec des moyens de pression pour faire avancer la demande de leurs membres en matière de sécurité du revenu.

RECOMMANDATIONS :

- Développer une stratégie de pression politique et un plan de mobilisation à court et à long terme;
- Considérant qu'il peut être difficile d'obtenir un consensus au niveau de toutes les spécialités, répertorier les problématiques vécues par les spécialités de même que les solutions privilégiées par chacune d'entre elles.

COMITÉ AD HOC SUR LA RELÈVE SYNDICALE ET MIXITÉ

Les membres du comité exécutif ont adopté la composition du nouveau Comité ad hoc sur la relève syndicale et mixité 2020-2021. Monsieur Julien Pagé en assurera la présidence.

Voici les membres qui y siégeront :

- Jérémie Letellier, président, Fédération de l'UPA de la Montérégie
- Ginette Blondin, deuxième vice-présidente, Fédération de l'UPA de la Montérégie
- Jérémie Capiello, président, ARAMO
- Jimmy Labrie-Aucoin, président, ARASH
- Raymonde Plamondon, présidente, Agricultrices Montérégie-Est
- Sylvie Décosse, administratrice, Agricultrices Montérégie-Ouest
- Ana-Maria Martin, administratrice, Syndicat UPA Haut-Richelieu
- Josiane Carrière, vice-présidente, Syndicat UPA Haut-Saint-Laurent
- Zoé Bisailon, vice-présidente, Syndicat UPA Rivière-Noire
- Mélanie Brouillard, administratrice, Producteurs de Lait Montérégie-Est



POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT PROVINCIALE

Les membres du comité exécutif ont pris connaissance et ont entériné le rapport et les recommandations concernant la politique d'aménagement provinciale.

La Confédération a procédé au printemps dernier à une révision de la politique provinciale qui datait de 2010. La fédération régionale avait fait part de ses commentaires et la majorité de nos propositions se retrouvent dans la nouvelle version du document.

Les objectifs de cette révision étaient, entre autres, de simplifier la version du modèle de base de la politique actuelle et de mettre à jour l'ensemble du document et les références législatives, d'avoir un document de référence commun et unique pour les intervenants et qui compile l'ensemble des positions de l'Union pour s'assurer d'une mémoire institutionnelle en matière d'aménagement, de revoir certaines procédures et d'établir une cohérence entre les fédérations régionales et l'Union lors d'interventions relatives à l'aménagement du territoire et du traitement d'avis envoyés à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Le comité exécutif a convenu de faire parvenir certains commentaires à l'Union, de même qu'une proposition pour certains ajouts ou modifications.

RECOMMANDATIONS :

- Que les commentaires pertinents soulevés par les ressources en aménagement soient transmis à la Direction Recherche et politiques agricoles (DREPA);
- De demander à la Confédération de retourner le projet de Politique provinciale aux fédérations régionales avec les ajustements avant son adoption finale par le comité exécutif.

ÉTUDE HYDROGÉOMORPHOLOGIQUE

Les principaux résultats de l'étude hydrogéomorphologique réalisée dans le cadre du projet par bassin versant de la rivière des Hurons ont été présentés aux membres du comité exécutif.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie a mandaté à l'automne 2019 la compagnie de Géosciences et environnement JFSA pour réaliser cette étude qui s'est terminée en mars 2020. Elle visait à combler le manque de connaissances des secteurs des cours d'eau de la rivière des Hurons qui possèdent un haut débit hydrique, ce qui génère des problèmes d'érosion des berges.

Toujours dans le cadre de ce projet, une journée de transfert de connaissances a été organisée par la fédération régionale, le 19 novembre dernier, afin de partager les résultats de l'étude aux intervenants du bassin de la rivière des Hurons et d'échanger avec eux à propos de possibles types d'aménagements en berge en milieu agricole pour répondre aux problèmes d'érosion identifiés par l'étude.

